



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Quarante-troisième session**

**Paris, 1<sup>er</sup>-4 décembre 2015**

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

**Notification par les Parties non visées à l'annexe I  
de la Convention**

**Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications  
nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

**Rapport intermédiaire sur les activités du Groupe  
consultatif d'experts des communications nationales  
des Parties non visées à l'annexe I de la Convention :  
rapport sur les ateliers de formation régionaux  
consacrés à l'évaluation de la vulnérabilité  
et de l'adaptation**

**Note du secrétariat**

*Résumé*

Le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention a organisé en 2015, avec l'aide du secrétariat, trois ateliers de formation régionaux sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation à l'intention des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) : pour les États d'Asie et du Pacifique et d'Europe orientale, à Vientiane (République démocratique populaire lao) du 29 juin au 3 juillet; pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, à Asunción (Paraguay) du 27 au 31 juillet; et pour les États d'Afrique, à Marrakech (Maroc) du 28 septembre au 2 octobre. Ces ateliers visaient à renforcer la capacité des experts nationaux de Parties non visées à l'annexe I de procéder à des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation. Le présent rapport rend compte des travaux menés dans le cadre de ces ateliers et contient un résumé des débats.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–7	3
A. Mandat .....	1-4	3
B. Objet de la présente note .....	5–6	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre .....	7	4
II. Objectifs des ateliers .....	8	4
III. Résumé des travaux .....	9–12	4
IV. Résumé des débats .....	13–34	5
A. Exposés des pays .....	17	5
B. Cadres de référence de la vulnérabilité et de l’adaptation .....	18–19	6
C. Scénarios applicables à la vulnérabilité et à l’adaptation .....	20–23	6
D. Formation par secteur .....	24–30	7
E. Intégration et communication .....	31–34	8
V. Observations et recommandations.....	35–36	9

## I. Introduction

### A. Mandat

1. Au paragraphe 1 de sa décision 19/CP.19, la Conférence des Parties a décidé que le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (le Groupe consultatif d'experts) poursuivrait ses activités pour une période de cinq ans allant de 2014 à 2018, l'objectif étant d'améliorer le processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I). La Conférence des Parties a également décidé que, pour s'acquitter de sa tâche, le Groupe consultatif d'experts agirait conformément au cadre de référence révisé figurant dans l'annexe de la même décision.

2. Compte tenu du cadre de référence mentionné au paragraphe 1 le Groupe consultatif d'experts a mis au point, à sa première réunion de 2014, un programme de travail pour la période 2014-2018<sup>1</sup>. Dans son plan de travail pour 2014, il est convenu de réviser les supports de formation relatifs à l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation devant figurer dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I. Ces supports ont été actualisés pour tenir compte de la contribution du Groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) intitulée « Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilités »<sup>2</sup>, et notamment du résumé à l'intention des décideurs, ainsi que pour y inclure des informations nouvelles et complémentaires.

3. Entre autres activités, de Groupe consultatif d'experts est convenu d'organiser, à l'intention des Parties non visées à l'annexe I, trois ateliers de formation régionaux consacrés à la réalisation d'une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, pour les États d'Asie et du Pacifique ainsi que d'Europe orientale, pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes et pour les États d'Afrique. Ces ateliers visaient à renforcer la capacité des experts nationaux de Parties non visées à l'annexe I de procéder à ce type d'évaluation.

4. La Conférence des Parties a demandé au Groupe consultatif d'experts de présenter chaque année un rapport intermédiaire sur ses activités à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre pour qu'il l'examine aux sessions qui se tiennent à l'occasion des sessions de la Conférence des Parties<sup>3</sup>.

### B. Objet de la présente note

5. Le présent document, qui fait partie du rapport intermédiaire sur les activités du Groupe consultatif d'experts, rend compte des ateliers de formation régionaux sur la réalisation d'une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, organisés à l'intention des Parties non visées à l'annexe I.

6. On trouvera dans la section III ci-après un résumé des travaux menés dans le cadre des ateliers susmentionnés et, dans la section IV, un résumé des débats auxquels ils ont donné lieu.

<sup>1</sup> FCCC/SBI/2014/17, annexe I.

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse <http://ipcc-wg2.gov/AR5/>.

<sup>3</sup> Décision 19/CP.19, par. 7.

### C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

7. Après avoir examiné le présent rapport, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre voudra peut-être, s'il y a lieu, donner au Groupe consultatif d'experts de nouvelles directives sur l'assistance technique à apporter aux Parties non visées à l'annexe I pour leur permettre de s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention en matière de communication d'informations.

## II. Objectifs des ateliers

8. Les ateliers de formation régionaux avaient principalement pour objectif de renforcer la capacité des experts nationaux de tirer parti des « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention » (ci-après dénommées les directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I) pour faciliter l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation dans leur propre pays, ainsi que d'offrir un cadre pour échanger des vues, des enseignements à retenir et des expériences concernant la réalisation de ces évaluations.

## III. Résumé des travaux

9. Les trois ateliers de formation régionaux, qui s'inspiraient de programmes de travail analogues<sup>4</sup>, étaient conçus de façon à couvrir les aspects fondamentaux de l'opération consistant à procéder à des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, à l'aide d'une approche pédagogique interactive comprenant notamment des exposés et des exercices de simulation, complétés par des séances de questions-réponses.

10. L'atelier de formation régional pour les États d'Asie et du Pacifique ainsi que d'Europe orientale, accueilli par le Gouvernement lao à Vientiane du 29 juin au 3 juillet 2015, a réuni 31 experts nationaux représentant 21 Parties non visées à l'annexe I. M. Phouvong Luangxaysana, Directeur général du Département de la gestion des catastrophes et des changements climatiques du Ministère lao des ressources naturelles et de l'environnement, a formulé des observations liminaires.

11. L'atelier organisé pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes a été accueilli par le Gouvernement paraguayen à Asunción, du 27 au 31 juillet 2015. Au total, 45 experts nationaux représentant 23 Parties non visées à l'annexe I y ont participé. M. Carlos Pierre Vecca, Directeur du Bureau national du changement climatique du Secrétariat paraguayen à l'environnement, a prononcé le discours d'ouverture et M<sup>me</sup> Cecilia Ugaz, Coordonnatrice résidente des Nations Unies au Paraguay, a formulé des observations liminaires.

12. L'atelier pour les États d'Afrique, accueilli par le Gouvernement marocain à Marrakech du 28 septembre au 2 octobre 2015, a réuni 38 experts nationaux représentant 35 Parties non visées à l'annexe I. M. Abdelfetah Sahibi, Coordonnateur national des communications nationales, a prononcé le discours d'ouverture.

---

<sup>4</sup> La version finale des programmes de travail de ces trois ateliers ainsi que la liste des personnes qui y ont participé sont disponibles à l'adresse [http://unfccc.int/national\\_reports/non-annex\\_i\\_natcom/cge/items/7371.php](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/cge/items/7371.php).

## IV. Résumé des débats

13. Les ateliers de formation régionaux comprenaient huit modules de formation portant sur les questions suivantes :

- a) Cadres de référence de la vulnérabilité et de l'adaptation;
- b) Scénarios de référence concernant les conditions socioéconomiques et les changements climatiques;
- c) Agriculture;
- d) Ressources côtières;
- e) Santé;
- f) Ressources en eau;
- g) Intégration;
- h) Communication.

14. Chaque séance de formation était suivie d'une séance de questions-réponses et de séances en groupe donnant lieu à des exercices pour que les participants se familiarisent avec la nature des informations à fournir dans les communications nationales et les méthodes de notification à appliquer conformément aux directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I.

15. Les supports pédagogiques contenaient des exemples régionaux.

16. Les éléments clefs des débats menés au cours de chaque séance sont résumés ci-après.

### A. Exposés des pays

17. Les représentants des Parties énumérées dans le tableau ci-dessous ont donné un bref aperçu des informations sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation effectuée dans leur pays. Les participants ont également décrit les enseignements retenus, les meilleures pratiques et les mesures qu'il était recommandé de prendre. Chaque exposé par pays a été suivi d'une séance de questions-réponses, au cours de laquelle d'autres participants ont aussi fait part de leur expérience.

#### Liste des exposés des pays

<i>Partie</i>	<i>Thème</i>
Afrique du Sud	Scénarios de changements climatiques
Brésil	Ressources en eau et plan national d'adaptation
Cambodge	Scénarios de changements climatiques
Costa Rica	Agriculture
Libéria	Agriculture
Oman	Ressources en eau
Pérou	Ressources en eau
République de Moldova	Intégration et communication

<i>Partie</i>	<i>Thème</i>
Serbie	Agriculture
Sri Lanka	Cadres de référence de la vulnérabilité et de l'adaptation
Thaïlande	Ressources en eau

## **B. Cadres de référence de la vulnérabilité et de l'adaptation**

18. Les différents termes, définitions et concepts utilisés dans une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation ont été présentés aux participants, une partie de la terminologie pouvant varier suivant les parties concernées. Les participants ont également été informés des mises à jour apportées aux supports de formation depuis 2012. Il leur a en outre été expliqué comment déterminer les différentes options susceptibles d'être envisagées au moment d'engager une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation.

19. La formation a montré combien il était important que les pays en développement parties réfléchissent attentivement au type d'évaluation qui leur serait le plus utile. Ce point a été considéré comme un aspect essentiel à prendre en considération au moment de choisir entre une démarche descendante ou ascendante en matière d'évaluation, mais aussi pour déterminer s'il fallait mettre l'accent sur des événements de faible probabilité assortis de lourdes conséquences ou sur des faits plus probables.

## **C. Scénarios applicables à la vulnérabilité et à l'adaptation**

### **1. Scénarios de changements climatiques**

20. Les participants ont été informés des projections actualisées du cinquième rapport d'évaluation du GIEC, qui privilégient l'utilisation d'une approche axée sur la gestion des risques, comprennent davantage d'ensembles de données d'observation et de données relatives aux projections et traitent de manière plus approfondie les compromis et les options à envisager parmi différentes méthodes permettant d'élaborer des scénarios relatifs aux changements climatiques.

21. La formation portait sur les ensembles de données d'observation, les faits connus concernant les changements climatiques, la raison d'être des scénarios et les options envisageables en la matière (modèles de circulation générale, modèles de circulation régionale, techniques statistiques de réduction d'échelle, techniques de correction des biais, outils tels que MAGICC/SCENGEN et SimCLIM, etc.).

22. Les participants ont été informés des solutions susceptibles d'être retenues pour élaborer des scénarios, désormais bien plus nombreuses qu'une décennie auparavant, ainsi que des différences subtiles mais importantes entre ces solutions.

### **2. Scénarios socioéconomiques de référence**

23. La formation comportait une présentation générale des scénarios socioéconomiques de référence, notamment les informations les plus récentes figurant dans le cinquième rapport d'évaluation du GIEC, qui tient compte de ces aspects, comparant les nouveaux profils d'évolution des concentrations représentatives et les profils socioéconomiques communs avec le scénario antérieur du rapport spécial sur les scénarios d'émissions du GIEC. Il a été question de la dimension économique à

prendre en considération pour choisir un scénario socioéconomique cible en se fondant sur les notions de coût de l'action à engager et de coût de l'inaction.

## **D. Formation par secteur**

### **1. Agriculture**

24. La formation consacrée à l'agriculture portait essentiellement sur les effets et la vulnérabilité. Une formation particulière a été dispensée au sujet des modèles fondés sur les processus, notamment le Système d'appui à la prise de décisions pour les transferts agrotechnologiques, et des modèles d'équilibre général tels que le modèle d'analyse mondiale des politiques commerciales. Les outils à utiliser en fonction de l'analyse effectuée a fait l'objet d'une formation pratique. Il a été souligné que l'avantage des modèles applicables dans ce secteur était qu'ils nécessitaient moins de données, ce qui permettait de les utiliser dans bon nombre de cas. Un modèle relativement simple a été présenté aux participants pour analyser les obstacles et les possibilités liés à la réalisation d'une simulation dans le secteur de l'agriculture.

### **2. Ressources côtières**

25. L'objectif de cette formation était d'étoffer les connaissances sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation en matière de ressources côtières. Les participants ont été formés aux moyens d'identifier les facteurs déterminants et les conséquences possibles des changements climatiques sur les zones côtières; de recenser les démarches méthodologiques, les outils et les données disponibles pour en évaluer l'impact et de définir des mesures d'adaptation appropriées.

26. Un aperçu des effets de l'oscillation décennale du Pacifique, de l'oscillation australe (El Niño) et du dipôle de l'océan Indien a été présenté aux participants. Il leur a été signalé que les variations de ces trois phénomènes pouvaient grandement influencer sur les fluctuations du niveau de la mer le long du littoral des pays et des îles, la répartition saisonnière des précipitations et l'activité cyclonique. Les participants ont été formés aux moyens de procéder à des prévisions du niveau de la mer en se fondant sur des données climatologiques locales, ce qui les aiderait à élaborer un plan d'intervention en temps réel pour la gestion des risques côtiers.

### **3. Ressources en eau**

27. Les participants ont été informés des principes applicables à la vulnérabilité et à l'adaptation dans le domaine des ressources en eau et des conséquences hydrologiques des changements climatiques. Les supports de formation portaient sur les méthodes, les outils et les données nécessaires pour évaluer la vulnérabilité des ressources en eau, y compris la modélisation hydrologique fondée sur des paramètres physiques pour l'évaluation des effets (du côté de l'offre) et la modélisation de la demande (optimisation de la demande) pour la gestion des ressources. À cet égard, le modèle d'évaluation des sols et de l'eau (Soil and Water Assessment Tool) et le système d'évaluation et de planification des ressources en eau (modèle WEAP) ont été présentés. Il a été question de ce que le modèle WEAP permet de faire, sur les cas dans lesquels il s'avère utile et sur les avantages qu'il procure.

28. Les participants ont appliqué le modèle WEAP à l'optimisation de l'offre et de la demande en élaborant, à l'aide de données types, un modèle numérique de cours d'eau et en y ajoutant d'autres éléments et ont produit deux scénarios pour comparer des moyens de gérer la demande. Cet exercice a permis aux participants de comprendre comment traiter la question de l'adaptation dans le secteur de l'eau en associant les parties prenantes au processus décisionnel.

#### 4. Santé

29. Le volet consacré aux supports de formation relatifs à la santé portait sur un certain nombre de questions, parmi lesquelles : les effets des modifications de l'environnement sur la santé; les outils de prévision qui permettront à terme d'évaluer le degré de vulnérabilité des populations en matière de santé face aux changements climatiques, y compris le processus d'évaluation des incidences sanitaires; les méthodes à employer pour déterminer la charge de morbidité actuelle liée au climat; les solutions envisageables en matière d'adaptation pour lutter contre le paludisme; et les projections à l'échelle mondiale des effets sur la santé ainsi que la cartographie des changements climatiques et de l'état de santé.

30. Les supports de formation ont été actualisés sur la base du document intitulé « Climate Change, Vulnerability and Health : A Guide to Assessing and Addressing the Health Impacts »<sup>5</sup> élaboré par le Centre de collaboration de l'Organisation mondiale de la Santé à l'Université Curtin pour l'évaluation de l'impact sanitaire de facteurs liés à l'environnement, qui prévoit une démarche par étape pour procéder à une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation dans le secteur de la santé.

### E. Intégration et communication

31. La dernière partie des ateliers de formation portait sur les informations à fournir au titre de la Convention dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I et la façon d'y intégrer effectivement des renseignements sur les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation. Les participants ont été informés de divers moyens permettant d'obtenir des données issues de différents secteurs et de les intégrer dans une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation. Les exposés des experts ont été suivis d'un débat, qui a permis aux participants d'échanger leurs points de vue et de faire part de leur expérience aux experts.

#### 1. Intégration

32. Les supports de formation sur l'intégration des informations ont fait ressortir l'importance de l'intégration, tant entre les secteurs qu'au sein d'un même secteur, dans le cadre de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation. Les effets s'exerçant dans un secteur pouvaient avoir une incidence néfaste ou positive dans un autre. L'intégration intersectorielle et multisectorielle était importante pour établir des liens entre des secteurs apparentés. Il a aussi été question des moyens de déterminer les possibilités d'intégrer les différents secteurs et les éléments d'un même secteur dans le cadre de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation. Cette partie de la formation visait en outre à présenter des méthodes et des exemples montrant comment classer par ordre d'importance les facteurs de vulnérabilité et les solutions possibles en matière d'adaptation d'un secteur à l'autre, ce qui était essentiel pour hiérarchiser les différentes options.

33. Les participants ont fait état de l'importance des communications nationales et de la nécessité de mettre en place des dispositifs institutionnels durables, considérés comme un élément indispensable pour prendre en compte les changements climatiques dans l'optique du développement durable.

#### 2. Communication

34. Les supports de formation sur la communication ont donné un aperçu des dispositions de la Convention relatives aux renseignements sur la vulnérabilité et

---

<sup>5</sup> Disponible à l'adresse <http://ehia.curtin.edu.au/local/docs/cc-guideline-10615.pdf>.

l'adaptation que devaient fournir les Parties non visées à l'annexe I dans le cadre de leurs communications nationales. Des conseils d'ordre général ont aussi été dispensés avec des exemples de la façon de présenter efficacement les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation compte tenu des destinataires du rapport.

## **V. Observations et recommandations**

35. Les participants ont reconnu l'utilité de la formation, et notamment des supports pédagogiques actualisés. Ils ont souligné les liens qui existaient entre la gestion intégrée des ressources et les effets possibles des changements climatiques. Les participants ont sollicité une formation complémentaire sur des questions propres à tel ou tel secteur, notamment l'utilisation des modèles applicables aux études d'impact et des outils de planification, qui pouvaient grandement les aider dans l'élaboration de politiques et autres stratégies d'adaptation dans leurs pays respectifs.

36. Il a aussi été demandé de faire traduire les supports de formation, notamment les exercices de modélisation, de l'anglais dans les autres langues officielles de l'ONU. Un certain nombre de participants ont constaté que la disponibilité de données restait un problème. Des suggestions ont également été formulées concernant l'élaboration de supports pédagogiques détaillés sur d'autres secteurs qui n'étaient pas encore pris en compte, tels que la foresterie, la biodiversité, le tourisme, les transports et l'infrastructure.

---